L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 AOUT 1876. 35me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 15 AOUT.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le Shériff, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Deux terrains sis au faubourg St Jean, dans l'Est compris entre les rues Washington, Lapeyre, Broad et Septième.

Par Placide J. Sipiar, au bon St Charles et St Joseph—un magnifique stock de groceries, vins, ale, porter, liqueurs, etc.

L'augmentation de l'armée.

Une dépêche de samedi annonçait que le comité de conférence de la Chambre avait consenti à faire un rapport favorable à la demande d'augmentation de l'armée, motivée par les nécessités de la guerre contre les Indiens. Il nous semble que le comité a cédé trop facilement sur cette question et si son rapport n'est pas encore présenté, nous espérons que les dernières nouvelles en feront modifier la conclusion.

Nous ne parlons pas du bruit suivant lequel le général Crook aurait battu et anéanti les Sioux dans une bataille, car on n'est encore qu'une rumeur sans consistance, mais nous faisons allusion au rapport qui a dû être soumis par le général Forsyth, qui avait été envoyé en mission auprès du général Terry et qui vient d'arriver.

Le général Forsyth a quitté le camp de Terry au confluent de la rivière Rosebud le mardi 1er août et il annonce que la veille, au éclaireur était arrivé du corps de Crook qui était dans le haut de la rivière Rosebud, de sorte que les deux corps n'étaient séparés que par une distance assez rapprochée dans une section de pays favorable à la marche des troupes. De nombreuses pistes d'Indiens allant à l'Est entre la position de Crook et la rivière Yellowstone avaient été trouvées et l'on en inférait que la jonction des corps de Crook et de Terry empêcherait les Indiens de s'échapper vers l'Est ou le Nord.

Les troupes, suivant le général Forsyth, étaient dans les meilleures dispositions et l'on n'avait aucune crainte sur le résultat. On supposait que les Indiens bien qu'ils fassent à proximité des troupes de Crook, ne risqueraient pas un engagement général et qu'ils chercheraient seulement à gagner les possessions anglaises soit à se retirer au Sud dans les montagnes Big Horn.

La situation, dit la dépêche de St-Paul à laquelle nous empruntons ces informations, était considérée comme très favorable, d'après les conversations du général Forsyth avec les officiers de l'armée. Il y avait DIX MILLE hommes en campagne, animés d'un excellent esprit, bien armés, bien équipés et pourvus de tout ce qui était nécessaire.

C'est la première fois que nous voyons évaluer à un chiffre aussi élevé les forces actives des Etats-Unis dans ces parages. Si les conversations du général Forsyth, qui fait partie de l'état-major de Sheridan, ont été fidèlement rapportées, l'aspect de la question change complètement. Il ne paraît plus nécessaire d'augmenter l'armée.

Notre conviction depuis le commencement de cette expédition contre les Indiens, a été que la guerre eût pu être facilement évitée et que l'administration n'a pas fait ce qu'elle pouvait et ce qu'elle devait dans ce but, parce qu'elle désirait avoir un prétexte pour demander un accroissement de forces. Nous n'irons pas comme l'ont fait certains journaux—jusqu'à accuser Grant d'avoir exposé à dessein le brave Custer et sa petite troupe à un massacre certain, mais nous pensons que les opérations militaires n'ont pas été conduites de façon à éviter au début la possibilité d'un échec.

Si le Congrès accorde l'augmentation de 2500 hommes qui lui est demandée, il ne faudrait pas s'étonner de voir la guerre indienne se terminer brusquement soit par un écrasement des Sioux et de leurs alliés, soit par leur soumission immédiate.

L'émotion de Terry et de Crook de, après le massacre de Custer, est inexplicable et il est permis de supposer que ces deux généraux ont reçu pour instructions d'attendre des renforts et des ordres avant d'attaquer ou d'opérer leur jonction et cela dans le but de maintenir une situation en apparence critique qui permettrait d'exercer une pression sur le Congrès.

Si nos prévisions se réalisent, Grant aura alors une armée de dix mille hommes disponible, dont il pourrait envoyer une partie dans les Etats du Sud pour y appliquer les théories de rapport de Boutwell.

Nous avons peine à croire que la majorité démocratique de la Chambre se laisse prendre aux allégations fallacieuses d'une administration connue par sa perfidie et qu'elle accorde les renforts demandés. Ce serait prêter les mains aux desseins anti-constitutionnels et liberticides qu'on est autorisé, d'après les faits passés, à attribuer à Grant.

Nous avons été peiné d'apprendre la mort de M. Oscar Gelpi, membre de la maison de commerce Paul Gelpi and Bro. M. O. Gelpi était un jeune négociant fort estimé et qui avait un avenir brillant devant lui. Il a été enlevé à 27 ans, à sa famille et à ses nombreux amis, et sa perte sera vivement sentie par tous ceux qui avaient pu apprécier ses qualités personnelles.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 29 juillet de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

L'aviso à vapeur de la marine française *le Guichen*, commandé par M. Fouchet, lieutenant de vaisseau, est arrivé mardi dans le port. Le Guichen est mouillé au large de la Balisette.

On attend pour demain ou après-demain la frégate française la *Minerve* qui a quitté Fort-de-France le même temps que le *Guichen*, mais qui doit faire un peu des exercices d'artillerie. La Minerve porte le pavillon de contre-amiral commandant de la station navale française de l'Amérique du Nord, le vice-amiral Mandet.

Comment on fabrique des outrages.

La République ne laisse pas échapper une occasion de grossir un fait d'outrages en Louisiane, et il se soucie peu des démentis que lui donnent les démonstrations, car il prétend n'en pas tenir compte malgré toutes les preuves. Mais, cette fois, il vient de voir une de ses allégations hardiées complètement contredite par un homme de son propre parti, un sénateur républicain. Il avait publié ce qui suit à propos de la paroisse Tensas.

Nous recevons de la paroisse Tensas l'information qu'un "club de carabiniers" est en formation dans "chaque ward" et que tous les blancs sont amenés au club et *sous ordre d'y inscrire*.

Pour un blanc refuser de se joindre à ces organisations démocratiques dans une paroisse est encourir un ostracisme moral sinon le mépris personnel.

Dans les toutes les républicains, on n'y refuse pas, et les conservateurs, les citoyens paisibles, sont contraints à un semblant d'acquiescement aux plans violents des ligueurs blancs sanguinaires.

Dans ces paroisses, les noyaux démocratiques sont évidemment déterminés à avoir une élection calme, en conformité avec les engagements de Baton Rouge, même s'il FALLAIT en user pour réprimer cette dernière. Combien de temps cela durera-t-il?

Le sénateur républicain Whitney, de Tensas, déclare que tout cela est entièrement faux. Il stipule qu'il y a dans la paroisse deux clubs de tir mais que personne n'est tenu d'y entrer.

Je connais, dit M. Whitney, tous les membres du Club St Joseph, et un grand nombre de ceux du Club du Lac St Joseph, et on ne trouverait dans aucun Etat de l'Union un corps d'hommes plus honorables et respectant mieux la loi.

Le fait que des républicains appartiennent à ces organisations suffit à prouver qu'elles n'ont aucun caractère de parti et doit être une garantie pour les plus timides. Il existe et il a existé, depuis des années des relations amicales et sociales entre toutes les classes.

Un peu d'exagération politique ne fait pas de mal, mais quand cela va jusqu'à une falsification complète, aucun homme ou parti ne peut y survivre, car cela crée la méfiance et le dégoût et cela détruit tout zèle pour le parti.

La République insère la protestation du sénateur Whitney et se contente de dire qu'il tenait son information d'un représentant de la même paroisse, et il ajoute: nous espérons que c'est le sénateur qui a raison et le représentant qui a tort.

Cet exemple de contradiction donne la mesure de la confiance qu'on peut accorder aux allégations concernant les desseins *sanguinaires* des démocrates.

LA DÉCLARATION DE L'ARCHEVÊQUE PURCELL.—Voici une dépêche qui donne la substance de la déclaration dont nous avons parlé.

Cincinnati, 10 août.—Le *Catholic Telegraph* de ce matin contient une adresse de l'archevêque Purcell, au peuple des Etats-Unis, relative à l'attitude de l'Eglise catholique au sujet du système des écoles publiques, dans laquelle il déclare que l'Eglise n'a pas de dispositions à combattre le système. Il ajoute: "Sans aucun doute la justice et l'égalité donneraient à la population catholique du pays le droit d'être exemptée de la taxe pour l'entretien des écoles des autres, ou droit à une part des fonds des écoles publiques en proportion de nombre des élèves dans les écoles mais nous sommes disposés à renoncer même à cela en votre faveur."

MASS MEETING A THIBODEAUX.—Le meeting annoncé pour ratifier les nominations et le programme de Baton Rouge a eu lieu samedi à Thibodeaux. A l'arrivée du train un comité de citoyens est allé recevoir à Lafourche Crossing l'honorable L. A. Wiltz qu'accompagnaient l'Hon. H. N. Ogden, le sénateur James B. Eustis et l'Hon. B. F. Jonas. Après un splendide banquet offert à ces messieurs, ils ont été escortés, au bruit des salves d'artillerie, à l'endroit choisi pour le meeting devant la Maison de Cour.

La foule était considérable et un grand nombre de gens de couleur s'y trouvaient mêlés.

Le général Nicholls n'a prononcé qu'une courte harangue et a présenté à l'assemblée l'honorable L. A. Wiltz qui a réitéré dans un discours fréquemment applaudi ses déclarations précédentes.

Le colonel Louis Bush a harangué le meeting en langue française et son discours a paru produire une heureuse impression sur ses auditeurs blancs et de couleur.

L'honorable H. N. Ogden et l'honorable B. F. Jonas ont ensuite prononcé des discours qui ont été chaleureusement applaudis.

Le sénateur J. B. Eustis a tenu ensuite les auditeurs sous le charme de sa parole éloquente, et son allusion aux scènes du 4 janvier, a excité l'admiration générale. Il a conclu par un appel éloquent à la population de couleur.

Les orateurs de la Nouvelle-Orléans sont revenus enchantés de l'accueil et de l'hospitalité reçus par eux à Thibodeaux.

POUR TILDEN.—Nous avons déjà annoncé que Charles Francis Adams, fidèle à sa promesse, s'était prononcé en faveur de la candidature de Tilden. Voici une lettre récente qui confirme cet engagement:

Quincy, 5 août 1876.

A H. F. McDermott, Esq., Jersey City:

Cher monsieur,—J'appartiens à la classe de ceux qu'on appelle indépendants, qui ne demandent aucune faveur et qui votent pour les meilleurs candidats, sans égard aux lignes de parti. Je me propose de maintenir cette position. Mais quant au choix qui s'offre à moi entre M. Tilden et M. Hayes, bien que n'ayant aucun sentiment prononcé contre aucun d'eux, je n'hésite pas à dire que le premier est de beaucoup, dans mon opinion, le plus apte à faire face aux exigences de notre situation politique, et je me propose de voter pour lui.

Sincèrement, etc.

CHARLES FRANCIS ADAMS.

Voici une autre recrue pour les candidatures démocratiques, c'est le général Frans Sigel, qui vient d'adresser la lettre suivante au *Herald*:

Ayant reçu de nombreuses invitations pour me voir dans des meetings politiques, je crois devoir déclarer, afin d'éviter tout malentendu, que les principes et la politique énoncés dans la plate-forme démocratique, ainsi que dans les lettres d'acceptation de Tilden et Hendricks, concordent avec les vues que, dans maintes occasions, j'ai exprimées et défendues, tant en particulier qu'en public. Je serais infidèle à moi-même si je ne les soutenais pas à l'heure de l'épreuve, et je donnerai, par conséquent, mon concours dans cette élection au ticket présidentiel adopté par la convention démocratique.

En faisant cette déclaration, je désire cependant ajouter que je ne renonce nullement à mon indépendance d'action dans les matières politiques relatives à notre Etat et à notre ville, en tant que des questions importantes de politique nationale n'y seront pas impliquées.

Agréez, etc.,

F. SIGEL.

—Nous lisons dans la correspondance de M. F. Guillardet au *Courrier des Etats-Unis*:

Le 5 du mois d'août, je devais m'embarquer au Havre pour New-York, avec mon fils, jeune collégien, auquel je voulais faire voir l'Exposition de Philadelphie et tout le nord et l'ouest des Etats-Unis. C'était pour lui une année d'éducation et pour moi une affaire de cœur. J'aurais été heureux de revoir le pays où j'ai passé douze années de ma vie et d'y mourir le moins, ceux vieux amis que j'y ai laissés. Mais l'homme propose et les médecins disposent. Le mien a fait son vœu mon projet. Il craint pour moi les grandes chaleurs de cette saison et les fatigues d'un long voyage, et me bien de New-York, il m'envoie à Divonne, ville d'eaux située dans le département de l'Ain, sur le versant oriental du Jura, où il espère, a ce qu'il paraît, une vente tout-à-fait heureuse.

L'Archéologie celtique de Dijonne arrive du N et de l'ouest, Soumis par Mme et Antoine, jusqu'à Lutèce du IVe siècle, mentant, en effet, cette fontaine en bienfaitrice. Elle est fort en vogue aujourd'hui, et je vais aller voir, pendant quelques jours, si elle peut me rajeunir. Mais j'aurais bien aimé revoir mes chers et vieux amis de New-York. Lequel dois-je dire? C'est une question que j'ai posée souvent et que j'ai résolue en faveur de Bonaparte, quoique les noms des villes aient beaucoup plus de force moralité en Amérique qu'ailleurs en Europe.

UN NOUVEAU CABLE ATLANTIQUE FRANÇAIS.—Paris, 10 août.—Aujourd'hui, les journaux ont publié l'avis suivant:

Le 10 août, une convention a été signée entre la compagnie française du câble sous-marin et la compagnie française du câble de Brest à New-York, pour l'établissement d'un câble sous-marin.

Nouvelles de France par le câble.

Danger couru par le maréchal Mac-Mahon.

La discussion sur la loi municipale

L'agence de la presse associée de New-York a cablé, sans en savoir pour quel motif, de nous transmettre les dépêches suivantes:

Paris, 11 août.—Le président Mac-Mahon et sa femme, la duchesse de Magenta, revenaient hier de Versailles à Paris en chasse de poste. Les chevaux effrayés par les tambours d'un corps de gens d'armes, se sont emportés. Le chasse de poste a accroché une charrette, et le cocher a été renversé et grièvement blessé. Le président et sa femme n'ont en aucun mal et ont continué leur voyage dans une autre voiture.

Versailles, 11 août.—Le Sénat discute la loi municipale. L'agent déclarant les membres de certaines professions inéligibles aux fonctions municipales, que la droite approuvait fortement dans le but de faire renvoyer le projet à la Chambre, ce qui est contraire à la proximité à la prochaine session, a été rejeté.

On croit que le Sénat soutiendra la commission qui a retranché du projet la clause qui exige que de nouvelles élections aient lieu immédiatement, de façon qu'on puisse arriver à un vote avant la prorogation.

Versailles, 11 août.—M. Tolain a fait la motion de rétablir la clause supprimée sur les élections immédiates. Sa motion a été rejetée par 189 contre 13.

(Nous répétons ici la dépêche déjà publiée qui complète ce qui précède.)

Paris, 11 août—La loi municipale a passé au Sénat par un vote de 156 contre 99 et a été ensuite adoptée sans discussion par la Chambre des députés.

(La suppression de la clause sur les élections n'a donc pas eu l'effet qu'en attendait la droite.)

LA QUESTION INDIENNE.—M. Whipple, évêque du Minnesota, vient d'adresser une lettre au président Grant pour la question indienne. Il démontre, en qui, du reste, n'a pas besoin de démonstration, que la guerre actuelle est le résultat de la mauvaise foi des blancs.

Nous avons promis à les tribus puissantes qu'elles sont des nations indépendantes. Nous leur avons envoyé quelques-uns des plus braves et des meilleurs de nos officiers, hommes vieillis au service du pays et dont la parole valait un contrat. Nous les avons envoyés sachant que les Indiens ne demandaient pas de l'honneur d'un soldat. Ils ont conclu un traité, ils ont engagé la foi de la nation qu'aucun homme blanc n'entrerait sur leur territoire. Le traité n'a pas eu sa sanction. Le nouveau président et le sénat l'ont ratifié... Une violation des stipulations évidentes du traité était un acte de parjure délibéré. Suivant l'expression du général Sherman (voir le rapport) "la civilisation a pénétré en contrat, comme elle l'entendait, avec le parti le plus faible; il a été violé, non par des sauvages." Il l'a été par une nation civilisée.

Voici deux tableaux: d'un côté de la ligne, une nation a dépensé $600,000,000 en guerres indiennes; un peuple qui n'a pas un espace de 100 milles carrés l'Amérique et le Pacifique qui n'a été la cause d'un massacre indien; pas une tribu indienne à laquelle il ait donné une civilisation chrétienne, un peuple enfin qui célèbre son année centenaire par une sanglante guerre indienne.

De l'autre côté de la ligne nous trouvons la même race anglo-saxonne, compacte et dominante, et les mêmes peines. Ils n'ont pas dépensé un dollar en guerre indienne; ils n'ont pas eu de massacres indiens. Pourquoi?

Au Canada, le traité indien appelle ces hommes "les Indiens du roi M. F." Quand la civilisation approche, ils sont placés dans de vastes réserves; ils reçoivent aide de la civilisation; ils ont des droits personnels de propriété; ils sont justiciables de la loi et protégés par la loi.

En résumé, l'évêque Whipple conseille de concentrer les tribus indiennes; de donner aux Indiens qui voudront cultiver la terre des titres personnels et inaliénables de propriété; de les assimiler à la même loi que les blancs; enfin de placer auprès d'eux des agents honnêtes qui cherchent à les moraliser et à les civiliser à s'enrichir à leurs dépens. Il ne veut pas qu'une guerre indienne soit donnée comme réponse pour nourrir un prélat, que à un homme qui, avec un salaire de $1500 par an, amasse une fortune en quatre ans.” L'évêque Whipple est convaincu par une longue expérience, que le jour où le gouvernement sera équitable avec les Peaux Rouges il n'y aura plus de guerres indiennes ni de massacres indiens.

RÉQUISITIONS A L'ARMÉE DES FONCTIONNAIRES.—Une correspondance de Washington annonce qu'on en est arrivé le renouvellement de la pratique, que l'on croyait abandonnée, de prélever sur les appointements des employés du gouvernement une contribution pour subvenir aux frais de la campagne républicaine:

Washington, 9 août.—Un commis aux appointements de seize cents dollars, nommé Redway, a parcouru aujourd'hui les bureaux du département public, *Land Office*, levant des contributions politiques sur les employés pour la campagne présidentielle. Ceux du sexe masculin sont taxés à raison de 3 p. c. par mois. Redway était porteur de deux lettres et déclarait aux employés qu'il avait l'ordre exprès du secrétaire Chandler d'inscrire sur une liste, pour être considérée, tous ceux qui refusaient de payer. Le chef de bureau n'est inscrit en tête de la liste pour $60. On frappe en toute table en temps politique, afin qu'il le sachet payer avant que le bill législatif prenne force de loi, parce que ce bill contient une section qui frappe d'une pénalité quiconque sollicite d'un employé du gouvernement une contribution quelconque pour un objet politique.

Comme il y a 94,000 employés fédéraux, on peut se faire une idée du budget électoral que constituent ces prélèvements.

LA LOI MUNICIPALE EN FRANCE.—On a vu dans nos dépêches de dimanche que le Sénat s'est décidé à voter la loi municipale. Voici les conseils que le *Pays* donnait aux sénateurs immédiatement:

Cette loi une fois rejetée remet tout en question. Le ministère reprend le dépôt de l'élection immédiate des maires et rentre en possession de la loi Ringille, qu'il retourne contre nous.

Si mauvaise que soit, au contraire, la loi votée le, même avec l'amendement Héron, n'avons-nous pas intérêt à laisser les municipalités des communes nommer elles-mêmes leurs maires que de les lui nommer par le gouvernement, qui systématiquement choisirait nos amis des mairies?

Avec les municipalités nous pouvons avoir un très grand nombre de maires à nous dans les 36,000 communes, mais à l'abri des caprices de M. de Marcère avec le gouvernement, comme de nos amis dans nos communes.

Ainsi se pose, à notre point de vue, la question.

Elle vaut la peine d'être étudiée.

Le renversement du cabinet a bien quelque charme, mais cette fête il qu'il soit composé par des avantages au moins appréciables.

L'OPINION DE LA PRESSE FRANÇAISE SUR L'ATTITUDE DE L'ANGLETERRE.—Paris, 10 août.—Un article de Pelletan, publié ce matin dans le *Journal des Débats*, conclut que la neutralité d'une puissance intervention pour mettre un terme aux cruautés commises par les Turcs. Il ajoute que c'est la dernière fois que l'Angleterre intervenir, car l'Angleterre, et se montrant le protectrice avoué de la Turquie, est devenue considérée comme responsable de la conduite des Turcs.

—Nous lisons dans le *Temps*:

Hier, le comte Andrassy, de Paris, après lecture d'un mémoire de M. Chaudordy, a signé avec le ministre de l'Exposition universelle de 1878. Le traité consacre en la plupart des points déjà Chambres; l'emprunt de la Ville, dont il a été question à plusieurs reprises, vote définitivement. Il sera de 60 millions. Il est remarquable que le vote ait eu lieu sans discussion. Le vote de la Ville sera définitif dès demain. Quant au vote de la Chambre, il ne sera définitif qu'après le vote du budget. Le budget est de six milliards, [illegible] le projet de convention.

—M. le [illegible] dans l'Assemblée, [illegible] que le [illegible] Ministère [illegible] Ministère [illegible] Ministère